

**CONSEIL DE VIE SOCIALE**  
**de la RESIDENCE de l'AGE d'OR de CHATEAUPONSAC**  
**du 14 DECEMBRE 2022**

-----

**MEMBRES :**

**Représentants des résidents :**

EHPAD	Mme MONTEIL Simone
	Mme BARBIER Christiane
RESIDENCE AUTONOMIE	Mme TATU Nicole - Excusée

**Représentants des familles :**

Titulaire	Mr COUTY Christian – Président du CVS
Suppléante	Mme BEUNAT M. Hélène

**Représentants du personnel :**

Titulaire	PIRALLA Maggy
Suppléante	THIBAUT Céline

**Représentant du C.C A.S.** PERICHON Ludovic

**Directeur de l'Etablissement** FRETILLE Xavier

**Secrétaire de séance** FOUGERAS Nathalie

-----

**ORDRE DU JOUR :**

1. Préambule
2. Approbation du précédent compte rendu
3. Faits marquants du trimestre écoulé
4. Sujets définis par la Direction
5. Evolution des données sociales des établissements
6. Paroles aux membres du CVS
7. Etat d'avancement des projets en cours
8. Actions du prochain trimestre
9. Questions diverses
10. Date et heure de la prochaine réunion

## **1. PREAMBULE**

Mr FRETILLE Directeur, précise que suite à l'appel à candidature lancé par courrier en date du 12 septembre 2022 pour pourvoir au poste vacant de Représentant des familles suppléante suite au départ de Mme PEUCHAUD Géraldine, Mme BEUNAT M. Hélène, fille de Mme BOURDAIN M. Louise, résidente de l'EHPAD, a été la seule candidate et est donc nommée « Représentante des familles suppléantes ».

-----

Mr COUTY Christian annonce qu'il a transmis le 05 décembre 2022 à la direction de l'EHPAD sa démission qui porte sur l'ensemble de ses fonctions au sein du conseil de vie sociale et qu'elle sera effective au 31 décembre 2022.

- Sa décision est motivée par le fait que le conseil de vie sociale ne correspond pas tout à fait à ce qu'il s'imaginait. Il pensait que c'était une instance dynamique qui œuvrait pour l'amélioration de la qualité de la vie collective des personnes accompagnées, mais cette dynamique ne peut être entretenue par une équipe qui est à bout de souffle et qui manque cruellement de bras. Le conseil de vie sociale ajoute donc de la difficulté à la difficulté .
- Il informe également les membres du CVS qu'il a assisté le 02 décembre 2022 à la réunion des CVSD 16 organisée par l'ARS : Une nouvelle réglementation est applicable aux CVS à partir du 01 janvier 2023 suite au décret n° 2022-688 du 25 avril 2022.

Des nouvelles élections vont donc être organisées prochainement afin d'élire un nouveau représentant des familles et s'ensuivra la nomination du Président du CVS.

## **2. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU**

- La trame standardisée permettant d'améliorer la lisibilité des comptes rendu n'est pas jointe en annexe .

## **3. FAITS MARQUANTS DU TRIMESTRE ECOULE :**

- Recrutement d'une IDE à mi-temps (50 %) depuis le 05/12/2022
- Recrutement d'une aide-soignante depuis le 17/11/2022
- Repas des familles du 10 décembre 2022
- Installation des rails de transfert dans 5 chambres et formation du personnel depuis le 28/10/2022

## **4. SUJETS DEFINIS PAR LA DIRECTION :**

- Présentation du budget 2023 de la Résidence Autonomie proposé au Conseil Départemental
- Etude du parcours extérieur : débat engagé sur le revêtement du sol
- Avancement du plan d'action : Mr FRETILLE précise qu'il l'actualise régulièrement

## 5. EVOLUTION DES DONNEES SOCIALES des ETABLISSEMENTS :

## 6. PAROLES LAISSEES AUX MEMBRES DU CVS :

- Sujets définis par les Représentants des résidents de l'EHPAD : aucun
- 
- Sujets définis par les Représentants des résidents de la RA : aucun
- 
- Sujets définis par les Représentants du personnel : aucun
- 
- Sujets définis par le Représentant de la Municipalité : aucun
- 
- Sujets définis par les représentants des familles :
- 
- Risques de coupures d'énergies :
  - Etablissement prioritaire
  - Groupe électrogène dans l'Etablissement
  - Coupures de 2 h prévues sur les plages horaires (8H/13H) et (18H/21H)

- Ergothérapeute

Le Directeur rappelle qu'il n'y a pas d'ergothérapeute au sein des effectifs de l'EHPAD. Cependant, une intervention d'un Ergonome du Centre de Gestion et notre assureur SOFAXIS est programmé en semaine 13 afin d'analyser le travail des équipes pour prévenir les Troubles Musculosquelettiques.

- Conséquences de l'augmentation des tarifs d'énergie et crise économique

Pour le moment, nous n'avons pas de visuel sur les tarifs énergie. Nous faisons partie du groupement CDG87 qui négocie les nouveaux tarifs avec différents fournisseurs dans le cadre d'un marché public.

- Projet de renforcement de la sécurité sanitaire

- Installation de climatisations réversibles dans chaque chambre de l'EHPAD et de l'UPAD, dans les salons communs, salles de restauration et bureaux de l'administration.
- Afin de faciliter le travail des équipes, M Couty propose d'inclure dans le cahier des charges la possibilité de mettre en réseau les différents équipements. L'objectif à terme étant d'installer un système de supervision permettant ainsi de faciliter la conduite, l'exploitation, la maintenance ainsi que le diagnostic à distance.
- Quel type de filtre va être utilisé pour purifier l'air (retour d'expérience COVID)

- Demande d'installation d'un tableau centralisé pour la température des chambres (installation de capteurs par groupe de 5/6 chambres) et donc une gestion globale
- Alarmes à proximité des toilettes :
  - Projet de 23 000 € prévu pour 2023 avec installation :
    - De luminaires d'urgence installés en haut des portes des chambres
    - D'un tableau d'affichage de report des appels
    - Du déverrouillage de l'alarme par le soignant intervenant
    - Afin de faciliter le travail des équipes, Mme Beunat propose de s'orienter vers des techniques d'alarmes évolutives, afin qu'elles puissent s'adapter à l'évolution de la dépendance des personnes accompagnées.
- Conséquences de l'arrêt de l'activité de la lingerie :
  - Installation d'une laverie à la Résidence-Autonomie en 2023
    - Achat de 2 lave-linges et 2 sèche-linges
    - Installation des locaux en régie par les agents techniques
    - Autonomie des résidents quant à la gestion de leur linge
    - Nouveau prestataire pour L'EHPAD
- Décret du Ministère des Solidarités concernant les CVS : à étudier
- Télérégulation : pour le moment pas à l'ordre du jour. Concept à étudier sur 2023.

## **7. ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS EN COURS :**

- Avancement des travaux au niveau des salles de bain de la Résidence-Autonomie
- Etude du projet de l'installation des sonnettes dans les salles de bain de l'EHPAD
- Etude du marché des climatisations
- Présentation des appels à Projets proposés

## **8. ACTIONS DU PROCHAIN TRIMESTRE :**

- Réalisation avant le 30/06/2023 de l'Appel à Projet « *Prévenir et anticiper de nouvelles épidémies : amélioration et renforcement de la sécurité sanitaire de la Résidence de l'Age d'Or* » avec :
  - L'aménagement extérieur..... 83 640.00 € HT
    - Acquisition parcelle terrain

- Installation et aménagement du cheminement
  - Mobilier
  - Clôture
- L'acquisition de téléviseurs dans chaque chambre..... 12 350.40 € HT
  - Les bornes musicales..... 4 096.00 € HT
  - Le système de climatisation réversible individuelle  
Et collectives sur l'ensemble du bâtiment alliant  
DéTECTEUR de CO2, humidificateur et épurateur d'air..... 225 817.00 € HT
- Coût du Projet.....325 903.40 € HT  
 Financé à 80 % par les crédits Européens ....260 722.72 € HT  
 Autofinancement..... 65 180.68 € HT

Réalisation de l'appel à projet « *Investir au quotidien 2022* » avec :

- L'accompagnement et les soins des résidents :
    - Bladder scan..... 5 460.21 € HT
  - La qualité de vie au travail :
    - Installation de rails de transfert  
dans 4 chambres..... 10 079.56 € HT
    - De 2 autolaveuses..... 3 352.61 € HT
  - La prévention des chutes et amélioration des  
conditions de travail :
    - 2 guidons de transfert Tina..... 866.14 € HT
- Coût du projet..... 19 758.52 € HT  
 Financé à 95.15 % par l'ARS..... 18 800.00 € HT  
 Autofinancement..... 958.52 € HT

## 9. QUESTIONS DIVERSES /INFORMATION :

- Mr COUTY propos de consulter « Envie Autonomie » à Azay le Brulé pour l'achat d'aides médicales garanties et reconditionnées
- Résidence-Autonomie : l'intervention des soignants ne doit être qu'exceptionnelle

Information :

- Mr Couty précise (Hors Réunion) les points suivants :
  - Il a transmis par mail à la direction le 30 décembre 2022 le plan d'actions d'amélioration continue mis à jour.
  - Conformément à la réglementation, il a transmis par mail, le 31 janvier 2023, à la Direction le rapport d'activité 2021/2022 du conseil de vie sociale.

## 10.DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE REUNION

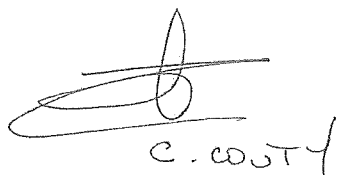
-----

A 19h15, la séance est levée

Fait à Châteauponsac, le 19 décembre 2022

Le Président,

le Directeur,



C. COUTY



Christian COUTY

Xavier FRETILLE